



INTERPELLATION URGENTE

Auteur Joachim Rausis, PDCB, Elisabeth Lehner, PLR, Florian Alter, AdG/LA, et Gaël Bourgeois, AdG/LA
Objet Quand l'Entremont sera-t-il enfin desservi par une ambulance?
Date 10.11.2015
Numéro 2.0120

Actualité de l'événement

Par courrier du 20 octobre 2015 Mme la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten a annoncé aux Communes du Grand Entremont que l'ambulance prévue dans la planification cantonale ne pouvait être mise en exploitation en décembre 2015, comme prévu.

Imprévisibilité

Il n'était pas prévisible que le Conseil d'Etat ne parvienne pas à mettre en œuvre un mandat politique accepté l'unanimité par le Parlement.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

A l'approche de l'hiver et du pic de fréquentation de l'Entremont, il est primordial que les Communes, les partenaires touristiques et la population soient informés correctement et rapidement sur le devenir de cette ambulance.

En décembre 2014, le Parlement valaisan acceptait au stade du développement le postulat 2.0061 relatif à un dispositif de secours adapté aux besoins du Valais romand. Ce texte demandait notamment que le Conseil d'Etat dote enfin l'Entremont d'une ambulance afin de répondre au besoin reconnu par l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS). En juin 2015, le postulat passait définitivement la rampe du plénum, accepté par notre Gouvernement car déjà réalisé (sic !).

Or, par courrier du 20 octobre 2015, la Cheffe du Département de la Santé, Mme la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten informait les communes du Grand Entremont que la mise en œuvre de cette ambulance avait pris du retard et ne pouvait être assurée dans les délais prévus, soit décembre 2015.

Dans quelques jours, notre District atteindra son pic de fréquentation et abritera près de 50'000 personnes, résidents à l'année et touristes confondus.

Conclusion

Cette lettre appelle donc les questions suivantes:

- Quelles sont les raisons qui ont empêché le Conseil d'Etat de déployer une ambulance voulue par le Grand Conseil sur recommandation de l'OCVS et que lui-même considère comme nécessaire si l'on en croit sa réponse au postulat 2.0061?
- Est-ce que le Conseil d'Etat est conscient de l'absolue nécessité de trouver une solution à court terme afin de doter le District d'une ambulance durant la saison hivernale qui approche à grands pas?
- Dans un deuxième temps, est-ce que le Conseil d'Etat peut s'engager devant ce Parlement à enfin attribuer de manière pérenne une ambulance à l'Entremont ?

Dans l'intérêt des habitants et des hôtes de l'Entremont, nous attendons des réponses circonstanciées ainsi que des garanties fermes.